

**EZY SUR EURE**  
**CEREMONIE DES VŒUX**  
**VENDREDI 13 JANVIER 2023**

Madame la Secrétaire Générale (de la Préfecture),  
Mesdames et Messieurs les Adjointes et les Conseillers municipaux,  
Mesdames et Messieurs les Membres du CCAS,  
Adjudant-Chef MALOUBIER,  
Monsieur le Chef du Centre de Secours, Lieutenant GRANJA,  
Mesdames les Directrices des Ecoles Maternelle et Élémentaire, Mesdames  
Valérie LEROUX (bienvenue à Ezy) et Isabelle VAN DER HEYDEN,  
Monsieur le Principal du Collège, Jean Marie AGBOTON,  
Mesdames et Messieurs les Présidents et membres d'associations,  
Mesdames et Messieurs les membres du personnel communal, de la Police  
Municipale,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers Amis,

Après 2 ans d'absence pour cause de CoVid, je suis vraiment, vraiment très heureux de vous retrouver, en ce début d'année 2023, dans cette salle d'Activités Communale, pour notre traditionnelle cérémonie des vœux. Notre dernière cérémonie des vœux a eu lieu le 10 janvier 2020, c'est-à-dire avant les dernières élections municipales et, sans transition, sans l'avoir voulu, sans alternative, nous nous retrouvons aujourd'hui, quasiment à la moitié du mandat en cours.

Si la crise sanitaire a eu de nombreuses répercussions sur nos relations sociales et notamment sur nos capacités à communiquer, à nous réunir, elle nous a à peine ralenti sur l'avancement ou la réalisation de nombreux projets prévus dans le programme de ce mandat.

J'ai souhaité, ce soir, à cette cérémonie, inviter Isabelle DORLIAT POUZET, Secrétaire Générale de la Préfecture, mais aussi notre Sous-Préfète. En effet votre prédécesseur Jean Marc MAGDA et vous-même avaient beaucoup œuvré et vous œuvrez encore au plan financier évidemment mais pas seulement... pour que nos projets puissent se réaliser.

Un grand merci, Madame, à Messieurs les Préfets bien évidemment, mais aussi à vous pour tout ce que vous réalisez pour nous les Maires, car je sais que ce que vous faites pour Ezy, vous le faites aussi, dans la mesure de vos possibilités, pour toutes les communes qui vous sollicitent.

L'évènement fondateur de ce mandat est la sélection d'Ezy, fin 2020, sur sollicitation de la Préfecture, pour participer au programme national « Petite Ville de Demain ». Ce label, réservé aux petites villes de moins de 20.000 habitants, exerçant des fonctions de centralité, a pour but d'assister les élus de ces villes en leur donnant les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

Ce label était pour moi l'occasion, l'opportunité d'inscrire dans un contrat avec l'Etat, signé avec Monsieur le Préfet, sous forme de Fiches Actions, la vision de l'évolution de notre commune pour, à minima, la décennie à venir, vision que je partage avec mes Adjointes, mais aussi avec les conseillers municipaux du Groupe Majoritaire.

**Le cœur de la ville d'Ezy est constitué de 2 parties :**

- Un Quartier administratif et commercial autour de la mairie, de la Place du Marché et de la rue Isambard,
- Un Quartier sports, culture et loisirs, en diagonale de l'Espace culturel et sportif, jusqu'au Musée du Peigne, en passant par la Salle d'Activités Communale, les jardins (Brensbach, peigne et skate Park), avec la voie verte comme colonne vertébrale.

**Pour le développement du commerce de proximité en centre-ville**, toutes les parcelles autour de la Place du marché ont été réservées dans le PLU, pour le commerce. Elles font l'objet d'orientations d'aménagement et de programmation.

**Pour le quartier loisirs, culture et sports** nous avons un programme ambitieux :

- La modernisation de la Salle d'Activités Communale que l'on appelle plus Salle des Fêtes, depuis qu'elle héberge le Conseil Municipal, et qui, en réalité, plus qu'une Salle des Fêtes, est l'équipement central de la vie associative et culturelle de la commune,
- La création d'un Parc Jardins (Parc au singulier Jardins au pluriel),

- La réhabilitation de la totalité de la friche qui abrite la salle d'exposition temporaire.

### **Deux autres projets de Centre-ville sont inscrits au programme PVD « Petite Ville de Demain » :**

- La création d'une **Maison de Santé Pluridisciplinaire**, Boulevard Abel Lefèvre.

Après la mise en place d'un PSLA, Pôle de Santé Libéral Ambulatoire, avec les Professionnels de Santé du territoire, après l'élaboration d'un projet de santé Publique validé par l'ARS, préalables indispensables à la construction et au financement de la Maison de Santé,

Après s'être mis d'accord avec les Services de la Préfecture et avec l'aide de Madame la Secrétaire Générale, dans le but d'optimiser au mieux l'usage du terrain choisi pour la construction,

Nous entrons enfin dans la phase opérationnelle. Au dernier trimestre, une entreprise a été sélectionnée pour la démolition de la maison existante. Sur plus de 30 postulants, trois cabinets d'Architectes, l'un de Rouen, l'autre de Pacy sur Eure et le dernier Parisien, ont été choisis. Ils ont 3 mois pour nous présenter chacun un projet, L'un d'entre eux sera retenu comme Maîtrise d'œuvre. Ainsi mi 2023, la phase de construction pourra se concrétiser.

Il s'agit d'un projet structurant d'envergure à dimension intercommunale. Il pourra accueillir une vingtaine de professionnels de santé.

Son coût est évalué maintenant à près de 3.000.0000 d'€. Nous comptons à ce jour sur 1.240.000 € de subventions, dont 690.000 € de DETR, Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, Merci Madame, 250.000 € de la Région Normandie, 200.000 € de la Région Centre Val de Loire, dimension intercommunale et interdépartementale du projet et 100.000 € du Département.

A ce stade, le reste à charge s'élève encore à 1.760.000 €. Celui-ci sera couvert soit par un emprunt, soit par un nouvel appel à projet européen, géré par la Région, appelé : « Développer la santé en Normandie », auquel nous venons de postuler. Il pourrait ainsi porter le niveau total de subventions à 80%. Le reste à charge ne serait alors plus que de 600.000 €, couvert par un emprunt, remboursé par les loyers des professionnels de santé.

- Le deuxième projet est la mise en valeur du Patrimoine, **l’Eglise classée** et de l’Espace public qui l’entoure.

Il s’agit de rénover **l’Eglise** (la toiture est à reprendre), de réhabiliter son **parvis**, d’agrandir le **parking** et de créer un cheminement paysagé pour sécuriser **l’accès à l’école maternelle**.

Le diagnostic complet de l’Eglise Saint André a été réalisé par une Architecte du patrimoine pour la somme de 14.270 € HT subventionné à 40% par la DRAC, Direction Régionales des Affaires Culturelles.

Les travaux de l’Eglise ont été chiffrés à 600.000 € (tous les chiffres que je mentionne sont HT). Il faudra ajouter 90.000 € pour le parvis et les extérieurs. Nous attendons des subventions de la DRAC, de la Région Normandie et du Département 27, mais cela ne suffira pas, nous espérons donc également des subventions privées, mécènes ou sponsors, grâce à la Fondation du Patrimoine et à l’Association « Ezy Patrimoine » de Martine ROUSSET.

### **Le volet habitat du programme Petite Ville de Demain est particulièrement fourni :**

- Au milieu des quartiers résidentiels proches du Centre-ville, 2 hectares sont disponibles. C’est l’opportunité d’y créer un nouveau quartier moderne, connecté, vert, écologique, d’y créer un **Ecoquartier** doté d’une forte identité architecturale.

Mais où en est-on depuis le temps qu’on en parle ? Hélas, bien qu’il soit labellisé, depuis belle lurette, par la Préfecture, un écoquartier, c’est long et compliqué à construire.

Depuis 2020, nous avons réalisé une étude de préféabilité avec une enquête auprès de la population. Nous avons choisi une AMO, cabinet d’Assistance à Maîtrise d’Ouvrage avec lequel nous menons actuellement toutes les études environnementales et les études de sol prévues par la loi, ainsi que celles liées aux risques d’inondation en rapport avec le PPRI et la loi sur l’eau. Un an d’études sont nécessaires. Elles ne se termineront pas avant juin prochain.

En parallèle nous venons de choisir une SPL, Société Publique Locale, comme mandataire. Celle-ci aura la charge de la réalisation de l’aménagement du lotissement, réseaux, voirie, parking, espaces verts, etc., puis de choisir les opérateurs pour la construction d’un peu plus de 50 logements, dont 44% de logements sociaux.

Le budget prévisionnel comprenant le rachat de la friche GARCEAU à l'EPFN, Etablissement Public Foncier de Normandie, et l'aménagement des espaces publics, est estimé à un peu moins de 2.500.000 €. Celui-ci devra être couvert par les subventions et la vente des terrains aux constructeurs.

Grace à la Préfecture, Grace à vous Madame, nous avons obtenu 351.000 € du Fond « Recyclage Foncier » du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires. Cette subvention bienvenue est déjà utilisée en partie pour le financement des nombreuses études en cours. Nous attendons également une subvention substantielle dans le cadre du nouveau contrat de territoire avec la Région Normandie.

- Les propriétaires privés ne sont pas les oubliés du programme PVD, une **OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**, est en cours sur la commune.

L'OPAH s'adresse aussi bien aux propriétaires occupants, qu'aux propriétaires loueurs. Elle concerne la réhabilitation de logements dégradés, l'amélioration énergétique des logements et l'adaptation pour les personnes à mobilité réduite.

Les opérations sont gérées par l'Association SOLIHA. Elles bénéficient de nombreuses subventions de l'ANAH, Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat, du Conseil Départemental et même de la commune pour les propriétaires qui réhabiliteraient leur bien en vue de le proposer à la location à loyer encadré.

- Enfin, la partie sud de la **ZAC de Coutumel**, gérée depuis plusieurs années par l'Agglo du Pays de Dreux, a vocation, à venir agrandir notre hameau de Coutumel. Potentiellement 80 logements pourraient y être construits. Dans le cadre du NPNRU, Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, auquel l'Agglo de Dreux participe, cette-dernière envisage la création d'une première tranche de 20 logements.

Je souhaite également vous faire part des projets réalisés qui ne font pas partie du Programme Petite Ville de Demain, mais qui ont pourtant fait l'objet d'un financement de l'Etat, géré par la Préfecture, le plus souvent par l'intermédiaire de l'Appel à projet « France Relance ».

Par ordre d'importance financière :

- La **Rénovation Energétique de l'Ecole Elémentaire**, en clair le remplacement des 120 fenêtres simples par des fenêtres à double vitrage, un dossier de 190.000 € financé à hauteur de 76.000 € par l'Etat, soit 40% et financé également à 30 % par le Département, 70% au total.
- L'aménagement d'un **City Stade** aux Fonds de Sassay. Un projet de 60.000 €, financé pour 24.000 € par l'Etat, soit 40% et autant par le Département, 80% au total.
- Le **développement de la cantine scolaire**, c'est-à-dire l'achat de nouveaux matériels plus performants ou le remplacement de matériels obsolètes, pour un coût de 28.000 € subventionné pour 20.000 € par l'Etat, soit plus de 70%.
- Enfin, **l'extension et la mise aux normes de l'ensemble des bornes à incendie** de la commune, pour un montant de 37.000 €, financé pour 11.200 € par l'Etat et autant par le Département, soit 30% chacun.

Si on fait le calcul tous les financements qui nous ont été attribués par l'Etat en général et par la Préfecture en particulier depuis le début de ce mandat, nous bénéficions de la somme de 1.178.000 €. Un grand merci Madame la Sous-Préfète pour tout ce que vous avez déjà fait pour notre commune et ce que vous ferez encore ces prochaines années.

Je souhaiterais maintenant aborder deux beaux projets qui ont été entièrement réalisés en régie, en interne, par nos Services Techniques :

- Je veux parler du **Parc de la Passerelle** (ou parc de la sauterelle), ce jardin public clos la nuit et sécurisé par vidéo est une grande réussite esthétique et technique. Il met en valeur l'un des plus beaux sites au bord de l'Eure de notre commune. Il est salué comme tel par tous les visiteurs à qui nous le faisons visiter. Il vient d'obtenir le Prix de l'Aménagement Urbain au Concours des Villes et Villages fleuris. Cette distinction nous rapproche de notre objectif pour ce mandat, la commune arbore 2 fleurs à ce concours depuis plusieurs années et nous en espérons une 3<sup>ème</sup>.
- Je veux parler du **Parking de covoiturage**, parking vert aménagé Boulevard Gambetta, le long de la voie verte. Sécurisé par vidéo, il est d'ores et déjà opérationnel. Il sera prolongé par un parking classique le long du boulevard.

Comme vous pouvez le constater, hormis les travaux réalisés en régie, tous les projets structurants de la commune sont largement financés par les subventions et par des emprunts, quand cela s'avère nécessaire. Ainsi malgré les augmentations de l'énergie et des matières premières, ils sont réalisés ou seront réalisés sans augmentation des impôts locaux, comme notre équipe s'y était engagée lors de la campagne électorale.

Par association d'idées concernant l'énergie et plus particulièrement les économies d'énergie, nous sortons à peine des fêtes de fin d'année et du marché de Noël.

Le 5<sup>ème</sup> marché de Noël, malgré une météo peu favorable a été une réussite commerciale, je remercie le Président, les membres du Comité des Fêtes et particulièrement Joëlle BRET mon Adjointe, pour leur investissement personnel. Le Marché de Noël est devenu un pôle d'animation et d'attractivité commerciale incontournable des fêtes de fin d'année de la commune.

Les illuminations de la ville font partie intégrante de cette animation et de ce dynamisme, mais cette année, dans un contexte d'économie d'énergie, leur simple installation posait problème. Après consultation de la population, nous avons donc décidé de profiter de leur installation pour mettre en place une extinction totale de la commune en nuit profonde, c'est-à-dire de minuit à 6 h du matin, sauf les jours de marché (5 h au lieu de 6).

A propos de marché, la Délégation de Service Public, en d'autres termes la concession du marché dominical arrive à son terme, fin mars. Devant le manque chronique d'initiative et de dynamisme du concessionnaire actuel, nous avons décidé de reprendre la gestion du marché en interne, en régie. Cela ne veut pas dire pour autant que la commune a spontanément, tout d'un coup, les moyens de gérer un marché. Nous allons donc procéder à une consultation pour choisir, non plus un concessionnaire, mais un prestataire. En clair, la commune sera le gestionnaire et fera exécuter une prestation contractuelle par une société professionnelle du secteur.

Mesdames et Messieurs, les représentants des Associations, du CCAS, des Ecoles, du Collège, des Gendarmes, des Sapeurs-Pompiers, les industriels, artisans et commerçants, les nouveaux habitants ainsi que tous les Ezéens qui ont souhaité être présents ce soir, je vous remercie pour votre participation active à la vie et au dynamisme de notre commune. Permettez-moi au nom du conseil municipal et à titre personnel de vous présenter nos meilleurs vœux,

pour une belle et heureuse année 2023, ainsi qu'une bonne santé pour vous-mêmes et vos familles.

Permettez-moi aussi, en tant que Maire et employeur, de remercier les agents communaux pour leur implication dans les missions qui leur sont confiées et particulièrement lors de la crise sanitaire que nous avons connues depuis le début du mandat et de ses conséquences,

Permettez-moi de présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année :

- Aux personnels du pôle accueil, des affaires générales et des affaires financières,
- A nos 2 policiers municipaux, notre nouvelle Cheffe de Service, Brigadière Maryline BAUDRY, et le Brigadier-Chef Sylvain MOYER,
- Au Responsable des Services Techniques, David CROISILLE,
- Aux personnels de la voirie, des bâtiments communaux et leur responsable Cédric MATHIEU, qui est maintenant aussi Assistant de Prévention,
- Aux personnels des Espaces Verts et leur Responsable Alain PECQUET, ce sont eux les concepteurs et réalisateurs du Parc de la Passerelle. Ce sont donc à eux que l'on doit le Prix de l'Aménagement Urbain, travaux auxquels par ailleurs tous les Services Techniques ont participé.
- A notre bibliothécaire, Laurence GUERY, et les bénévoles d'Ezymédi@,
- Aux personnels des écoles, aux ATSEM,
- Aux personnels de la restauration scolaire et leur responsable Laurence PERCEBOIS,
- Aux personnels d'entretien et leur responsable Annie CHAUVEL
- A la gestionnaire du Camping, Madame Christine DEVELDERE,
- Au Directeur Général des Services, Quentin DELPORTE, avec une attention particulière pour Quentin qui, après 11 ans de bons et loyaux services, a décidé de nous quitter.

Il faut se rappeler que nous avons embauché Quentin alors qu'il sortait à peine des études. Nous étions jusqu'à présent son premier et seul employeur. On peut alors comprendre que Quentin ait envie de voir du pays, et de faire évoluer sa carrière.

Quoiqu'il en soit, et Martine sera d'accord avec moi, on ne remerciera jamais assez Quentin pour la qualité du travail qu'il aura effectué pendant ces 11 ans de présence à Ezy.



A titre personnel, il aura été pour moi un Directeur Général de très haut niveau, technique évidemment mais aussi en termes de responsabilité, d'initiative, de résilience et de dévouement au service de la commune. Il aura été aussi, souvent, un conseiller sur lequel j'ai pu m'appuyer en toute confiance.

Avec tous nos remerciements Quentin, remerciements qui ne font que commencer...

J'en profite pour saluer Madame Magalie BARBIER, notre nouvelle DGS, présente ce soir, qui prendra ses fonctions le 8 mars prochain.

Enfin, permettez-moi de remercier également les Conseillers Municipaux pour le temps qu'ils consacrent à la gestion de notre commune et, bien évidemment mes Adjoints pour le travail qu'ils réalisent pour faire avancer les projets dont ils ont la délégation : **Claude ROUGERON** particulièrement sollicité sur la Santé et l'Habitat, **Dominique DUVAL** pour les finances communales, **Denis HERMET** pour tout ce qui concerne l'environnement, les espaces naturels, mais aussi les relations avec les employeurs privés de la commune, **Elodie GROUX** sur la communication, le tourisme et la culture, **Vincent REVEILLARD** en relation avec les Associations, **Joëlle BRET** avec les Ecoles et les commerçants, et **Claude NOË** pour les travaux communaux.

2023 est une année en 7, par la somme des chiffres la composant. Le 7 est un chiffre symbolique à bien des égards. (7 jours de la semaine, 7 merveilles du monde, 7 couleurs de l'arc en ciel, 7<sup>ème</sup> ciel, etc...). C'est même pour certains un chiffre sacré, et pour beaucoup un porte chance. Le 7 représente la maîtrise de l'esprit sur la matière et du spirituel sur le matériel. Alors permettez-moi de souhaiter que cette année 2023 apporte à chacun de nous la Sagesse, la Compréhension et la Tolérance.

Pierre LEPORTIER  
13 janvier 2023